



BLASON :

Créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France entre 1697 et 1710.

« D'argent, à un caducée d'azur. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Laciacum", les marais suivi d'un déterminant qui indique la présence du château fort de Lassay, celui de Bois Thibout et celui du Bois Frou. Ce déterminant a été ajouté en 1972 lors de la fusion de Lassay, Cigné et La Haie-Traversaine.

LASSAY-LES-CHÂTEAUX

EXPLICATIONS :

Les couleurs répondent au symbolisme de l'époque du blason : L'argent, couleur de la lune, exprime la pureté sous toutes ses formes ; l'azur, couleur des cieux, exprime la foi en Dieu.

D'Hozier ne sera l'inventeur que d'un seul blason dans ce qui correspond à la Mayenne aujourd'hui : c'est celui de Lassay.

Le caducée est un symbole très particulier, issu directement du dieu grec Hermès, le commerçant et le pacificateur. Il est aussi le messager des Dieux et dans ce cas le caducée se pare d'une paire d'ailes à son sommet. Seulement là où la commune n'a pas compris le sens de ce blason mystérieux (Voir partie historique), c'est que Charles d'Hozier est un maître en rébus et autres symboles cachés ; et Lassay n'échappe pas à sa finesse d'esprit.

Le caducée de Lassay n'a rien à voir avec Hermès parce que rien ici ne relie ce dieu grec avec la cité, d'ailleurs d'Hozier dans son descriptif indique clairement ce dont il s'agit : Une baguette et deux serpents entrelacés ; les couleurs nous donne la direction de réflexion puisqu'il est d'azur il représente la foi en Dieu.

La baguette représente Fraimbault de Lassay, l'ermite fondateur de l'abbaye ; il est représenté avec son bâton et un lévrier. Quand aux serpents ils sont le rébus de Lassay puisqu'ils sont enlacés (En Lassay) ; l'un est le feu, l'autre l'eau. Lassay était une puissante forteresse (Le feu), entourée de marécages (L'eau).

En résumé on obtient les explications suivantes : La pureté (Argent) de Lassay (Serpents enlacés) s'exprime par sa foi en Dieu (L'azur) et en saint Fraimbault (Baguette du caducée).

Les ornements sont deux palmes de sinople, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent ; elles ont été attribuées à la commune au XIXe siècle.

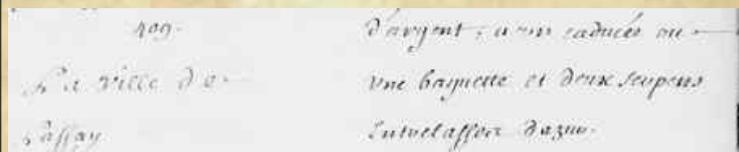
La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :

DE 1697-1710 TOME 34 TOURS 2, P849.



Il est créé et blasonné par d'Hozier, tome 2 Tours conservé au cabinet des titres, Page 1329, bureau du Mans, N°409, Avril 1701 :



Ce blason est confirmé dans la France Héraldique des cafés Sanka en 1935, Tome 4, P72.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le caducée.

Le caducée se dessine toujours sans ailes ; s'il doit être figuré avec, il faut préciser « ailé » ; c'est ce qui explique que d'Hozier l'ai dessiné sans.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Lassay-les-Châteaux a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :



Lors de la construction de son hôtel de ville, Lassay reproduit son blason avec une erreur liée à une mauvaise lecture du descriptif de d'Hozier. C'est ainsi que le caducée est dessiné avec deux ailes, comme s'il s'agissait de la représentation d'Hermès.

Ce contresens perdure, puisque la commune continue toujours de le porter, ce qui fait que la représentation actuelle du blason est fausse.